

Eugenia ARJOCA -IEREMIA  
(Université de l'Ouest de  
Timi oara)

**Tradition et innovation dans l'étude  
des modalités en linguistique  
romane: l'Essai sur la valeur et les  
emplois du subjonctif en français, du  
professeur Eugène T nase**

« Que la connaissance de ce qui se passe dans notre esprit est nécessaire pour comprendre les  
fondements de la Grammaire »  
(Arnauld & Lancelot)

**Abstract: (Tradition and Innovation in the Study of Roman Linguistics Modalities):** The *Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français*. Professor Eugen T nase, the founder of the Department of French and Romance Languages at the West University of Timi oara, became known for his activity as a university teacher, translator and writer, and especially for his research on French language and civilization (in the context of their relation with the other Romance languages and cultures). His PhD thesis *Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français*, defended at the University of Montpellier, in 1943, is still a landmark in Romance philology. The purpose of my article is to highlight some characteristics of his research endeavour: its scientific rigour, the richness and variety of the corpus he analysed, the author's sound knowledge of the literature in the domain. One must also mention the original contribution Professor T nase has made to the study of the semantic values of the French subjunctive, at various times in history. These values are context-driven and are dependent on a basic modal value called "primary idea", defined as a non-existent action (an abstract, *in pose*, not yet materialized idea). The values of the subjunctive in contemporary French are derived from its basic value; they start from expressing the "yet non-existent action", *in fieri* at a given moment, and reach the opposite end, expressing the existent, *in esse* action.

**Keywords:** non-existent action vs. yet non-existent action vs. existent action, simple clause, independent clause, subordinate clause

**Résumé:** Le professeur Eugène T nase, le fondateur de la Chaire de français et des Langues romanes de l'Université d'Ouest de Timi oara, s'est fait connaître par son activité d'enseignant universitaire, de traducteur bilingue, d'écrivain et surtout de chercheur dans le domaine de la langue et de la civilisation françaises et de leurs relations avec les autres langues romanes. Sa thèse de doctorat : *Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français*, soutenue à l'Université de Montpellier, en 1943, est aujourd'hui encore un ouvrage de référence en ce qui concerne la philologie et la linguistique romanes. Le but de notre article est de mettre en lumière quelques traits caractéristiques de la recherche entreprise par E. T nase : rigueur scientifique, connaissance approfondie de la bibliographie, richesse et variété du corpus, explications exhaustives. On se rend vite compte qu'il s'agit d'une étude originale portant sur les valeurs sémantiques du mode subjonctif, à différentes époques historiques, valeurs qui sont liées au contexte (i.e. aux emplois de ce mode) et qui sont toutes subsumées par une valeur modale de base appelée *Idee primaire*. Celle-ci est définie comme « action non-existante » (idée abstraite, pure potentialité). Les valeurs du subjonctif en français actuel sont toutes dérivées de cette valeur de base ; elles partent de l'expression de l'« action non-encore existante » pour arriver progressivement au pôle opposé, c'est-à-dire à l'expression de l'« action existante ». L'*Essai...* du professeur Eugène T nase représente une vraie synthèse entre une grammaire raisonnée, une grammaire historique et comparée et une grammaire descriptive.

**Mots-clés:** action non-existante vs action non-encore-existante vs action existante, proposition simple, indépendante, proposition subordonnée

## Introduction

*L'Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français*, paru en 1943 à Montpellier, à l'Imprimerie A. & F. Rouvière, représente la thèse de doctorat du professeur Eugène T nase, fondateur, en 1966, de la Chaire de Français et des Langues romanes à

L'Université d'Ouest de Timi oara. Ayant 335 pages, l'*Essai*... marque un véritable tournant dans l'histoire de la linguistique romane, parce qu'il construit avec patience et fine érudition un réseau impressionnant de relations entre la tradition solide et incontournable de la grammaire historique et comparée des langues romanes et l'univers nouveau qui s'offre au chercheur désireux de surprendre l'Idée, *i.e.* la *valeur modale primaire* du subjonctif en français, celle qui exprime « l'action non-existante » de laquelle dérivent les diverses autres modalités qui trouvent dans le subjonctif leur moyen d'expression et qui seront analysées selon les emplois de ce mode dans différents types de phrases subordonnées, ainsi que dans la proposition simple, indépendante.

### 1. À la recherche de la valeur de base du subjonctif : « la non-réalité de l'action » ou « l'action non-existante »

Le mode subjonctif est « le produit d'un processus de pensée aussi simple qu'ancien » (p. 3). Pour découvrir sa valeur de base en français ainsi que les valeurs qui en découlent, le professeur Eugène T nase tient compte de l'évolution historique du français, de son passage de la langue parlée à la langue des écrivains qui a fixé les règles de son emploi. *Valeur(s) conceptuelle(s)* et *règles d'emploi* (c'est-à-dire, valeurs dérivées en contexte) – voilà les deux pôles, les deux repères principaux entre lesquels il faut situer le subjonctif et selon lesquels il faut chercher ses manifestations ; par conséquent, l'auteur de l'*Essai* va adopter naturellement une démarche inductive : il étudie d'abord le mode subjonctif dans les propositions subordonnées (complétives, conjonctives et circonstancielle), et, en partant du principe « dogme » que « chaque hypotaxe provient d'une parataxe » (p. 42), l'auteur étudie ensuite le subjonctif dans la proposition simple, principale, indépendante. Il entreprend cette recherche en analysant constamment des exemples tirés de textes français du Moyen Âge, de l'époque classique et de l'époque moderne, dans le but d'observer, de juger et de comparer le subjonctif en français, en latin et même en roumain. « Le subjonctif latin exprimait d'une part le désir (comme le subjonctif grec), d'autre part... l'assertion douteuse (comme l'optatif grec) » (p. 42). Selon le professeur Eugène T nase, le subjonctif exprime *la non-réalité de l'action* à laquelle il s'applique. À partir d'exemples comme *Je veux que Pierre vienne ; Pars avant que Pierre vienne ; Qu'il vienne* (p. 52), on constate à juste raison que *la venue de Pierre* n'est pas une réalité au moment du *vouloir*, de même dans la circonstancielle ; l'action du verbe à l'impératif est non-réelle elle aussi, car sur elle pèse un ordre qui devra être exécuté. « Les travaux dont le subjonctif français fait l'objet au siècle dernier (*i.e.* au XIX<sup>e</sup> siècle, notre note) s'occupent de ce mode tel qu'il apparaît dans les textes de l'ancien français, un ou deux dans ceux du XVI<sup>e</sup> siècle. Or dans les textes antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle, le subjonctif apparaît dans la complétive après un verbe de volonté, de doute, etc. et non pas ou rarement après les verbes affectifs comme c'est l'usage par la suite ; et de même rarement, dans la conjonctive après un superlatif. Les auteurs de ces travaux n'avaient donc pas à analyser des phrases comme : *Je m'étonne que Pierre soit en retard ; Il est dommage que Pierre ne soit pas encore ici*, etc. où l'on a affaire à des actions réelles, existantes. Ce fait est à noter, car ces auteurs auraient-ils eu à s'occuper de ces cas, eussent dû, de toute évidence, reconsidérer leurs théories qui accordaient deux valeurs au subjonctif » (p. 53). Il s'agit des valeurs *de désir* et *de doute*. Or, Georges et Robert Le Bidois dans leur ouvrage monumental, paru en deux volumes entre 1935 et 1938, intitulé *Syntaxe du français moderne*, affirmaient déjà qu'« on voit volontiers dans le subjonctif avant tout le mode du doute, du souhait, de

l'hypothèse, de la concession, de l'étonnement » (vol. I, pp. 500-501). L'affirmation de ces grammairiens ainsi que les résultats de l'ample recherche entreprise par E. T. nase vont dans le même sens : le subjonctif en français arrive à avoir une multiplicité de valeurs, selon ses nombreux emplois, mais on peut les réduire toutes à *une Idée primaire* dont on peut suivre de près les différentes expressions contextuelles. Maurice Grevisse et André Goosse dans leur célèbre grammaire française *Le bon usage* (Douzième édition, 1986, p. 1303) mettent en tête du chapitre consacré au mode subjonctif une *Bibliographie*, dans laquelle apparaît parmi d'autres ouvrages essentiels, la thèse de doctorat du professeur E. T. nase. C'est que les auteurs reprennent et développent la conception sur le subjonctif du professeur roumain ; de plus, ils adoptent même une démarche similaire à celle du professeur T nase dans le traitement des emplois de ce mode et de la connexion entre ceux-ci et les différentes valeurs sémantiques dérivées de ce qu'ils appellent la « *Valeur fondamentale du subjonctif. – Le subjonctif indique que le locuteur (ou le scripteur) ne s'engage pas sur la réalité du fait.* » (§ 864, p. 1304).

## 2. Emploi du subjonctif dans la proposition subordonnée : la valeur de l'action exprimée par le subjonctif – « la non-encore-existence »

En poursuivant l'analyse des valeurs du subjonctif dans les propositions subordonnées, on peut observer facilement que dans les phrases *Je désire que/J'ordonne que Pierre vienne demain*, la valeur immédiate de l'action exprimée par le verbe au subjonctif est la « non-encore-existence », tandis que la valeur d'« action non-existante » n'est décelable qu'en dernière analyse. Et comme il se doit, les cas à étudier sont répartis en plusieurs grandes catégories, telles : A) La phrase à subordonnée complétive ; B) La phrase à subordonnée conjonctive ; C) La phrase à subordonnée circonstancielle. On prend en considération le sémantisme du prédicat principal, l'ordre des propositions dans la phrase, la forme affirmative, négative, interrogative ou hypothétique de la proposition principale, et enfin, la nature des locutions conjonctives introduisant les subordonnées circonstancielle dont le verbe est au subjonctif.

Dans les propositions subordonnées<sup>1</sup>, nous pouvons déceler *une valeur de base – l'action non-existante* - opposée à celle de l'indicatif. Le subjonctif a cette valeur dans les langues très anciennes, comme l'indo-européen commun. Pour exprimer cette Idée de base, sous l'influence du contexte, c'est-à-dire du sens de l'élément régissant le subjonctif, une action non-existante en ce moment peut se réaliser dans l'avenir : *Je veux/J'attends que P. parte / Promets-le lui, afin qu'il parte*. La possibilité de la réalisation à l'avenir de l'action non-existante reste ouverte, donc « *La valeur du subjonctif français la plus rapprochée de la valeur de base de ce mode, est celle qui exprime la non-encore-existence* » (p.321).

Force nous est de constater la justesse et l'actualité du raisonnement du professeur Eugène T nase. L'opposition qu'il observe et définit dans les termes bien suggestifs

<sup>1</sup> À présent, les linguistes distinguent le subjonctif en tant que prédicat de phrase du subjonctif – prédicat de proposition. Voir en ce sens Grevisse-Goosse, 1986. Comme prédicat de phrase, le subjonctif se trouve « dans les phrases impératives : *Qu'il REVIENNE un autre jour ! – Que personne ne SORTE !* et dans les phrases optatives, surtout lorsque l'impératif n'est pas disponible, c'est-à-dire à la troisième personne : *Que le Ciel nous ENTENDE !* ». Le subjonctif comme prédicat de proposition complément, sujet, etc. apparaît : « a) Dans les propositions relatives, dans certains cas ; b) Dans les propositions conjonctives : 1. Propositions conjonctives essentielles, dans certains cas ; 2. Propositions corrélatives dans certains cas ; 3. Propositions adverbiales marquant le temps (...) le but, la concession, la condition ou la supposition (...) » (1986, pp. 1304 et 1307).

*d'action existante vs action non-(encore)-existante* s'exprimerait aujourd'hui dans les termes suivants : *thèse vs hypothèse (valeurs théiques vs valeurs hypothétiques)* ou *encore actuel vs potentiel (virtuel)*<sup>2</sup>. De plus, le professeur Eugène T nase est amené tout naturellement à expliquer – au bout d'une série d'analyses raisonnées – pourquoi et dans quelles conditions une action présente ou passée peut avoir la forme subjonctive et pour ce faire, il introduit comme explication la connaissance spéciale que le sujet parlant a de ce qu'il affirme: « Or, lorsque celui-ci parle, il exprime les faits et actions en fonction de la connaissance qu'il en a lui-même: ne connaissant pas, dans tel cas, telle action comme existante, il est évident qu'il ne peut lui donner le mode de l'existence : celui de la non-existence seul lui conviendrait ; et c'est ainsi qu'une action présente même, une, passée, peut aussi avoir la forme subjonctive : *Il est possible que P. soit parti./ Je ne crois pas que P. soit parti./ Je ne connais personne qui ait connu votre grand-père*. Plus d'une fois cependant, ajoutons-le, le sujet parlant laisse voir, par la proposition principale, *qu'il est possible* que, en dehors de sa connaissance, dans l'absolu, l'action existe, - tout en montrant par la forme qu'il lui donne, que personnellement il ne la connaît pas comme telle » (p. 322).

Quel fait extraordinaire ! Nous trouvons ici *in nuce* la théorie de l'énonciation d'Émile Benveniste, que celui-ci expose de manière succincte dans son étude intitulée *L'appareil formel de l'énonciation*<sup>3</sup>.

Nous allons remarquer aussi le caractère systématique de la présentation par E. T nase, des différentes espèces à l'intérieur des trois grands groupes de subordonnées.

A) Pour la subordonnée complétive, l'auteur de *l'Essai...* distingue les espèces suivantes, selon le sémantisme du verbe principal : 1. Volonté, désir, souhait ; 2. Prière, demande, commandement ; 3. Conseil, exhortation ; 4. Décret, décision ; 5. Effort, empêchement, obtention ; 6. Attente, espoir ; 7. Permission, défense ; 8. Nécessité ; 9. Convenance. Les faits analysés à l'aide de beaucoup d'exemples épuisent vraiment toutes les possibilités d'occurrence du subjonctif, seul ou en variation avec l'indicatif. On prend aussi en considération la forme personnelle du verbe principal, la nature sémantique des locutions verbales impersonnelles qui apparaissent dans la proposition principale et finalement, toutes les démonstrations aboutissent à la conclusion que ce n'est pas le subjonctif qui exprime telle ou telle idée précise – cela dépend du sens de l'élément le régissant - , *tandis que l'action exprimée par la proposition objet est non-existante par rapport à celle exprimée dans la principale et non-encore-existante quand elle est rapportée au sens et au temps du verbe subordonné*.

<sup>2</sup> Voir principalement Teodora Cristea, *Grammaire structurale du français contemporain*, 1974, pp. 91-96 et Maria enchea, *Le subjonctif dans les phrases indépendantes. Syntaxe et pragmatique*, p. 99. La dernière fait aussi une distinction supplémentaire entre *virtualité assumée vs virtualité non assumée*.

<sup>3</sup> Cette étude a paru pour la première fois dans la revue *Langages*, 5<sup>e</sup> année, n° 17, pp. 12-18. Dans l'énonciation, dans l'acte même de la production des énoncés par le locuteur apparaissent des indices spécifiques montrant que le sujet parlant (ou écrivant) s'approprie l'appareil formel de la langue à des fins précises de communication : « L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (p. 12). La présence du locuteur à son énonciation le transforme en un point de référence essentiel pour la compréhension des énoncés qu'il produit et pour le repérage des différentes marques formelles du processus discursif. Parmi ces marques, Émile Benveniste range « toutes sortes de modalités formelles, les unes appartenant aux verbes comme les *modes* (optatif, subjonctif) énonçant des attitudes de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce (attente, souhait, appréhension), les autres à la phraséologie (*peut-être, sans doute, probablement*) et indiquant incertitude, possibilité, indécision » (p. 16).

B) Dans la phrase à subordonnée conjonctive, c'est la seule conjonctive déterminative qui intéresse l'auteur de l'*Essai*... À partir d'exemples comme : *Je cherche une personne qui va / aille à Paris*, on se rend compte que là où c'est l'indicatif qui est employé, c'est que le sujet parlant, a la certitude de l'existence d'une telle personne, tandis qu'il emploie le subjonctif pour montrer qu'il ne sait même pas si une telle personne existe, autrement dit, *la qualité d'existence ou de non-encore-existence de l'antécédent dépend du mode employé dans la subordonnée*.

Pour ce qui est du groupe C) formé par les subordonnées circonstancielles, E. T. nase fait une première observation importante : « c'est la locution adverbiale qui, établissant une relation entre la proposition principale et la proposition subordonnée décide aussi de l'apparition du subjonctif » (p. 119). La valeur du subjonctif se rapproche souvent de son état primaire, de l'*Idee primaire*, mais elle prend position sur le plan temporel, et alors la valeur primaire devient *non-encore-existence, action à venir*. « Et cette fois, elle le fait de façon formelle, par les locutions adverbiales *avant que, jusqu'à ce que*, - qui marquent que l'action de la proposition circonstancielle est postérieure et à venir, par rapport à celle de la proposition principale ; par *afin que*, qui pose l'action circonstancielle comme but à atteindre – l'action subjonctive sera donc toujours à venir - ; par *de sorte que*, introduisant une conséquence *devant* se produire ; etc. » (p. 119). Une fois de plus, le professeur E. T. nase procède à l'analyse minutieuse logico-grammaticale de l'emploi du subjonctif dans les circonstancielles temporelle, finale, conséquentielle, conditionnelle, hypothétique, comparative et comparatives d'égalité, d'opposition et de manière.

Enfin, pour clore ce paragraphe, nous ne manquerons pas de souligner l'originalité absolue du Chapitre V de l'*Essai*..., chapitre intitulé *Le subjonctif dans l'action présente et passée*, dans lequel le professeur Eugène T. nase réussit à démontrer magistralement, par des raisonnements très clairs, que *le temps n'a aucune conséquence pour le mode de l'action subordonnée et que le sujet parlant utilise pour le verbe de la subordonnée le mode subjonctif pour sa valeur modale (celle d'action non-existante)*. Par exemple, dans « *Je voudrais / veux que Pierre sache – en cet instant déjà – que la faute n'en est pas à moi, l'action (sic !) de savoir peut bien être en elle-même, une existence ; mais le sujet parlant ne la constate pas, ni ne la connaît comme telle au moment où il prononce la phrase : c'est pourquoi il ne peut pas donner à cette action le mode de l'existence, mais la présente comme non-existante – selon sa connaissance* » (pp. 147-148).

### 3. Emploi du subjonctif dans la proposition simple, indépendante, principale

Selon le professeur Eugène T. nase, il faut séparer le subjonctif de la proposition simple, indépendante de celui de la subordonnée, pour une raison très claire : « Le subjonctif n'est nullement, en proposition principale, d'emploi primaire, mais par contre d'emploi secondaire, dérivé » (p. 282)<sup>4</sup> ; Ainsi a-t-on un subjonctif impératif (le subjonctif prête sa forme à l'impératif) : *Qu'il parte !* et un subjonctif conditionnel : *Dans ce cas, il eût été mieux de partir tout de suite* (un emploi ancien et littéraire pour exprimer une action irréaliste). Conclusion : « ...la valeur immédiate de l'action que le subjonctif exprime dans la

<sup>4</sup> La plupart des grammairiens, à l'heure actuelle, sont du même avis, nous citerons seulement : Grevisse-Goosse 1986, §§ 398 et 399 : *La phrase injonctive* et §400 : *La phrase optative* (pp.688-671 ; Teodora Cristea, 1979 : *Le mode*, pp. 66-74 ; Eugenia Arjoca Ieremia 2009, § 4.3.3. *L'emploi du subjonctif*, pp. 38-47 et surtout l'ample étude de Maria enchea, 1999, *Le subjonctif dans les phrases indépendantes*.

proposition indépendante...ne place cette action en aucun cas, dans le domaine de l'existence » (p.320). Insistons sur ces points ! Le professeur E. T. nase observe « que pour un grand nombre d'éléments de pensée, la langue offre un moyen réduit d'éléments d'expression » (p. 282) ; pour le français, on a quatre modes : indicatif, subjonctif, conditionnel et impératif, censés exprimer l'action existante, l'action non-existante, l'action éventuelle ou hypothétique et l'ordre d'agir.

Mais d'autres concepts de pensée comme *supposition*, *prière*, *désir*, *souhait*, *joie*, *crainte*, etc. n'ont pas de forme propre qui les exprime. Pour exprimer l'ordre, la prière ou le souhait, on utilise l'impératif, par lequel le sujet parlant s'adresse à un ou plusieurs interlocuteurs ou à un groupe dont il fait lui-même partie : *pars*, *partez*, *partons* ! « Mais la pensée linguistique évolue. Le sujet parlant se trouvera (...) dans la situation de vouloir adresser un ordre non pas à une « seconde personne », mais à un tiers, absent » (p. 284). C'est alors que « la langue » décide d'emprunter au subjonctif la forme de la troisième personne de l'impératif : *Qu'il parte* ! Et même on peut aller plus loin encore, en ce sens que les verbes auxiliaires *être* et *avoir* ou d'autres, tels *savoir*, *pouvoir* empruntent au subjonctif toutes les formes nécessaires à l'impératif, tandis que le roumain utilise deux paradigmes en parallèle, celui de l'impératif et celui du subjonctif : *taci ! / s taci ! ; t ce i ! / s t ce i !*

Les exemples pour illustrer l'expression de l'ordre, de l'exhortation, de la demande, du conseil, de la prière sont nombreux, significatifs et sélectionnés dans des œuvres appartenant à toutes les époques de l'histoire du français : *Dist Baliganz : Car chevalchiez, barun, L'uns port le guant, li altre le bastun* (Ch. Rol., 2686-87) - *Nul ne porte pour moi le noir, On vend meilleur marché drap gris ; Or tienne chacun pour tout voir, Qu'encore est vive la souris* (Ch. d'Orléans, *Ballade*) – *Frères humains qui après nous vivez, N'ayez contre nous les cœurs endurcis...De notre mal personne ne s'en rie, Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !* (Fr. Villon, *Ballade des pendus*) – *Vous, Narcisse approchez, et vous, qu'on se retire* (Racine, *Britannicus*), etc., (pp. 285-286).

Les mêmes analyses raffinées et illustrées par de nombreux exemples sont appliquées à l'étude du subjonctif dit *concessif* : *Aille qui voudra, moi je reste*, et du subjonctif *conditionnel*. Il ne s'agit pas ici d'un subjonctif mis à la place d'un autre mode, mais d'un subjonctif se chargeant d'exprimer une action éventuelle ou irréaliste (donc, non-existante), passée ou présente, bien avant que le mode conditionnel (création du français) se fût chargé de l'exprimer : *Si vouloye raconter pleinement En cet écrit mon ennuyeux martyr, trop long seroit ; pour ce certainement j'aimasse mieux de bouche le vous dire* (Ch. d'Orléans, *Ballade*) – *La seule chose qui l'assurait qu'il ne s'était pas trompé était la tristesse de Mme de Clèves, quelques efforts qu'elle fit pour la cacher : peut-être que des regards et des paroles obligeantes n'eussent pas tant augmenté l'amour de M. de Nemours que faisait cette conduite austère* (Mme de La Fayette, *La Princesse de Clèves*).

Mais le subjonctif peut devenir un *simple opposé stylistique de l'indicatif*. Dans ce cas, je comprends qu'il soit parti. « Et encore n'avons-nous pas atteint la dernière phase d'évolution du subjonctif (...) ce mode apparaîtra pour exprimer l'action existante même, pourvu qu'elle ne présente pas certains caractères de déterminé, d'absolument fixé, stable : *Où que vous soyez, n'oubliez pas que... / C'est le plus grand fourbe qui ait jamais existé* » (p. 323).

En guise de conclusion : « Partie d'un point très proche du subjonctif de base – qui exprimait « la non-existence absolue » –, cette valeur a suivi une constante évolution vers son point opposé, qu'elle a finalement atteint : « l'existence » (p. 323) ; « ...si l'on veut être

*précis, on doit parler non pas des valeurs du subjonctif, mais de la valeur et des emplois du subjonctif* » (p.324).

#### 4. Considérations finales sur la structure générale de l'Essai... et sur la valeur du mode subjonctif en latin

##### 4.1. La structure générale de l'Essai...

L'*Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français* peut être considéré comme un modèle de recherche scientifique, si l'on tient compte de la rigueur des argumentations, de l'enchaînement logique des idées, de la démarche suivie dans la conception et la rédaction générale de l'ouvrage. Ainsi, les dix chapitres qu'il contient sont-ils répartis comme suit : dans les deux premiers chapitres, nous allons trouver le résumé des principales théories sur le subjonctif, théories antérieures à la parution de l'*Essai...*, et l'étude critique de ces théories. Le chapitre III, intitulé *La valeur de base du subjonctif*, est précédé de la spécification suivante - très importante d'ailleurs- pour toute recherche scientifique, « *Notre conception personnelle sur la valeur du subjonctif* » (voir la *Table des matières*, p. 330).

Dans les chapitres IV – V, le professeur Eugène T nase étudie « une à une, les diverses valeurs dérivées que le subjonctif a acquises le long de son existence » (p 5) dans les différentes classes de propositions subordonnées, à cette observation près : les sous-titres de chaque chapitre rendent explicite la démarche spécifique à une longue tradition grammaticale selon laquelle il faut appliquer les données de la psychologie pour expliquer l'emploi des modes, leurs valeurs sémantiques (expression du désir, du souhait, de la volonté, de la supposition, de l'incertitude, etc.) et la fonction modale du subjonctif en grec ancien, en latin et dans les langues romanes, telles le français. Or, il nous semble juste de rattacher à cette tradition l'ample recherche scientifique entreprise par le professeur E. T nase concernant le subjonctif en français. Et cela, non seulement pour essayer de le placer dans la lignée des romanistes allemands Lerch<sup>5</sup> ou Regula<sup>6</sup> et de la « psychomécanique du langage » de Gustave Guillaume<sup>7</sup>, mais aussi et surtout pour pouvoir *mettre en évidence sa pensée originale et son importante contribution à l'étude du subjonctif en français (ancien, préclassique, classique, postclassique et moderne)*. Il fallait découvrir en deçà des structures sémiologiques d'une langue, les processus et les structures psychiques qui les sous-tendent,

<sup>5</sup> Voir tout particulièrement les ouvrages du romaniste allemand Eugen Lerch, *Die Bedeutung der Modi im Franzoesischen*, Leipzig, 1919 et idem, *Historische Franzoesische Syntax*, t. 1-3, Reislund Verlag, Leipzig, 1925-1934 ; le tome III porte le titre significatif de *Modalität*. Avant E. Lerch, W. van der Molen était partisan de l'explication du subjonctif par la méthode psychologique, dans son ouvrage *Le subjonctif, sa valeur psychologique et son emploi dans la langue parlée*, Amsterdam, 1923. Les modes se caractérisent en fonction de l'attitude psychique du sujet parlant par rapport à l'idée énoncée. Autour du sens logique du verbe au subjonctif « flotte une atmosphère sentimentale qui (...) lui donne, suivant le contexte, des colorations particulières : ce sera tantôt un ordre, ou une prière, tantôt une certaine réserve ou hésitation, dictée par la politesse ou la prudence, tantôt une certaine bienveillance, une concession en faveur de l'interlocuteur, tantôt un désir ou une crainte de voir se réaliser l'action » (pp. 36-37, apud E. T nase, pp. 19-20).

<sup>6</sup> M. Regula, *Ueber die Modale und Psychodynamische Bedeutung der Franzoesischen Modi im Nebensatze*, dans la revue *Zeitschrift für romanische Philologie*, XLV, 1925 ; idem, *La fonction du subjonctif dans le Français Moderne*, dans *Revue de Linguistique romane*, t. XII, n. 47-48, 1936. Selon Regula, dans la subordonnée introduite par *que* les « objectifs affirmés, constatés ou avancés », englobant ce qu'il appelle « *prédicat psychologique* », se mettent à l'indicatif, tandis que les « objectifs envisagés (spécialement les objectifs désirés, supposés, évalués) » se mettent au subjonctif (cf. E. T nase, p.26).

<sup>7</sup> Gustave Guillaume, *Temps et Verbe. Théorie des Aspects, des Modes et des Temps*, Champion, Paris, 1929.

c'est-à-dire, le cas échéant, il fallait découvrir et décrire dans les moindres détails, sans exception (comme nous l'avons déjà montré aux §§ 1 et 2 de notre article), dans les phrases à subordonnée complétive ou conjonctive et à subordonnées circonstancielles les valeurs du subjonctif en français, qui découlent (« dérivent ») de *la valeur de base du subjonctif en général*, telle qu'elle sera définie par E. T nase comme « *Idée primaire* » ou « *non-existence absolue* », et pour le subjonctif français, « *la non-encore-existence* »<sup>8</sup>.

Les chapitres VI et VII sont consacrés à l'étude des cas où le subjonctif est amené à exprimer *l'action existante*, seulement « infixe » ou de second plan au point de vue de l'importance dans la phrase. Le chapitre VIII, de moindres dimensions que les précédents (pp. 273-279), anticipe en quelque sorte les nouvelles orientations théoriques propres aux grammairres syntagmatiques des années 1960-1980. Le chapitre traite des conditions syntaxiques et sémantiques qui permettent l'alternance dans le discours du mode subjonctif (en tant que forme modale finie) avec les formes verbales non finies que sont l'infinitif et le participe présent ou passé. Exemples : *Je cherche une chambre qui a/ait une vue sur le jardin / Je cherche une chambre ayant une vue sur le jardin ; Il est parti, quoique sachant qu'inutile ; - Quoique aimé de tous, il est parti* (pp. 278-9).

Même dans ces cas-ci, le professeur E. T nase reste fidèle, comme il se doit, à une démarche analytique psychologisante, accompagnée constamment par des raisonnements logiques impeccables. À partir d'exemples comme : *Je veux que je parte / Je veux partir ; Il craint qu'il ne soit en retard / Il craint d'être en retard ; Vous vous étonnez que vous n'avez pas compris cela tout de suite ? / Vous vous étonnez de ne pas avoir compris cela tout de suite ?*, on peut affirmer que l'infinitif, tout comme le subjonctif avec lequel il se trouve en alternance, exprime *la non-existence*. Cependant, une autre série d'exemples, tels : *Je vois Pierre qui vient / Je vois Pierre venir ; Il est sûr qu'il l'a vu traverser la voie / Il est sûr l'avoir vu traverser la voie ; Tu es donc parti après que tu eus tout mis en ordre / Tu es parti après avoir tout mis en ordre*, prouve que l'infinitif en alternance avec l'indicatif exprime *l'action existante*. Comment expliquer alors cette apparente contradiction ? « C'est que, tandis que l'indicatif est le mode de l'action existante, le subjonctif, celui de l'action non-existante, l'infinitif, lui, n'exprime ni existence, ni non-existence : car, lui, en somme, il n'est pas mode ; il exprime l'action pure, en certain sens, et ce n'est que parce qu'il dit *action* qu'il diffère du substantif (cf. *Je vois arriver le train* et : *Je vois l'arrivée du train* (...)). Dès lors, cela explique que l'infinitif puisse exprimer l'action existante aussi bien que celle non-existante, car ce qu'il exprime dans un cas comme dans l'autre, c'est le seul élément commun : *l'action* » (p. 275). Sur ce point précis, nous pouvons constater une identité de vision théorique du professeur E. T nase et de Gustave Guillaume<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Le professeur E. T nase fait un exposé clair et précis de la théorie guillaumienne, duquel nous pouvons comprendre quelles sont les idées qu'il va rejeter et quelles sont les idées qu'il va retenir pour élaborer sa propre théorie sur le subjonctif français.

<sup>9</sup> Gustave Guillaume, étudiant la représentation linguistique du temps verbal, considérait que modes et temps verbaux forment un système qu'il appelait *chronogénèse* et qui permet au locuteur de situer - « saisir » - la durée d'un procès. La *chronogénèse* correspond à une opération de pensée qui requiert du temps pour se produire, et ce temps, symbolisé par un axe longitudinal peut être saisi en divers points de son développement. Il y a principalement trois points : I – initial, M – médian et F – final. Dans le point I, la *chronogénèse* est seulement en pouvoir d'opérer et l'image-temps saisie est *le temps in posse* (c'est une représentation que la pensée n'a pas encore réalisée, mais elle est seulement *en puissance* de réaliser). Dans M, l'image-temps est en cours de formation dans l'esprit, c'est *le temps in fieri*. Dans F, la *chronogénèse* a fini d'opérer et l'image-temps saisie sur ce point correspond



Le chapitre IX est consacré à l'étude des valeurs du subjonctif en français dans la proposition simple, principale, indépendante et le chapitre X, le dernier avant la *Conclusion*, nous propose un aperçu synthétique sur la situation et les valeurs sémantiques de base du subjonctif en indo-européen commun et en latin. Et cela dans quel but ? C'est pour voir si les résultats obtenus dans l'analyse du subjonctif en français avaient une valeur plus générale et s'ils pouvaient s'appliquer aux langues plus anciennes que le français, mais apparentées à ce dernier. Or le professeur E. T. nase tire la conclusion que « les valeurs que nous avons reconnues dans le subjonctif français » (p. 318) trouvent une explication, une précision même dans le système grammatical de ces langues<sup>10</sup>.

*Remarque importante.* Nous considérons que l'étude exhaustive des valeurs sémantiques et des emplois du subjonctif en français, étude entreprise tout au long de l'*Essai...*, a permis que l'on aboutisse à présent à considérer que la catégorie du mode a deux acceptions principales : la première, celle de *mode de division (de classification) des formes verbales* (en modes personnels ou conjugués et modes non personnels, impersonnels ou non conjugués), voir Grevisse – Goosse, 1986, § 738, p. 1160 ; la seconde, fait de ce mode un synonyme de *modalité* : « Une analyse logique de la phrase conduit à postuler l'existence d'un *dictum*, défini comme un rapport entre un sujet d'énoncé et un prédicat et le *modus* qui indique l'intervention du sujet d'énonciation, l'attitude du locuteur par rapport au contenu spécifié par le dictum. Le sujet parlant (sujet d'énonciation) peut conférer au *dictum* un indice de réalité ou il peut refuser à l'énoncé cet indice, il peut porter un jugement sur le contenu factuel du dictum comme il peut exprimer les sentiments qu'il éprouve à l'égard de ce qu'il dit. » (voir T. Cristea, 1979, p. 66).

Maintenant, nous allons voir brièvement la situation du subjonctif en latin, telle qu'elle est présentée dans le chapitre X de l'*Essai*.

#### 4.2. Valeur du subjonctif en latin

En latin, l'action existante est considérée dans son rapport avec le temps. L'indicatif, *mode des faits* exprime le présent et le passé, mais aussi *le fait à venir*, puisque l'esprit humain peut saisir un fait à venir comme certain et réalisable seulement après un laps de temps écoulé depuis le moment présent. Les formes de l'indicatif futur en latin proviennent du subjonctif. Ce mode continue d'exprimer *l'action non-existante* tout en la montrant *voulue, attendue*. Pour l'action à venir, toutes les fois que cette action sera susceptible de réalisation, elle s'exprimera non pas par le subjonctif, mais à l'aide du temps futur, temps

---

à un achèvement, c'est *le temps in esse*. La réalisation du verbe comme temps et mode se produit successivement *in posse, in fieri et in esse*. La réalisation du verbe : a) dans le temps *in posse* donne lieu aux modes nominaux infinitif et participe (*finir, finissant ; avoir fini, ayant fini*) ; b) dans le temps *in fieri*, donne naissance aux quatre formes du subjonctif ; c) dans le temps *in esse*, donne lieu aux deux aspects et aux deux formes temporelles que comportent les deux époques, passée et future (*J'aimai, j'aimais, j'eus aimé, j'avais aimé ; j'aimerai, j'aimerais, j'aurai aimé, j'aurais aimé*). Elle donne naissance aussi aux deux aspects et à la forme temporelle unique, de l'époque présente (*j'aime, j'ai aimé*). Le tout constitue l'indicatif. (Cet exposé très synthétique, nous l'avons fait en suivant la présentation de la conception guillaumienne sur la *chronogénèse* dans l'*Essai...*, pp. 31-32).

<sup>10</sup> Cependant, il y a des nouveautés par rapport au subjonctif hérité du latin. Celles-ci sont manifestes si l'on compare le français du Moyen Âge au français d'aujourd'hui. Il s'agit principalement de l'apparition du subjonctif a) après les antécédents déterminés par un adjectif au superlatif et surtout, b) après les verbes affectifs. Exemples pour : a) *M. Â : Li miaudres hons, qui ains fu nez, S'estoit si vers moi atornez (Eric., 2589) : auj. Le meilleur homme qui naquit jamais ; b) M. Â : Deus ! quel dulus que li Franceis ne l'sevent (Ch. Rol., 716) / auj. : Je suis content que vous partiez. Or, c'est ici le cas du subjonctif seconde forme de l'action existante. (cf. p.324)*

intégré dans l'indicatif. Comme nous l'avons déjà dit, le subjonctif exprimait en latin comme en français l'« action non-encore-existante ». Mais le développement de la subordination a rendu possible l'expression par le subjonctif, de valeurs comme « action éventuelle » et « action sur la non-existence » de laquelle on pouvait délibérer.

### Conclusion

Le subjonctif en français, tel qu'il a été présenté et analysé dans l'*Essai...* apparaît avoir à la base la même valeur que dans les langues indo-européenne commune et latine. Ce mode exprime l'« action non-encore-existante » (action à venir, mais aussi l'action sur l'existence de laquelle on délibère – « action-non-connue du sujet parlant comme existante », autrement dit, « action éventuelle ». Mais il arrive aussi à exprimer dans des contextes bien définis, l'« action existante ». Le développement du mode conditionnel, chargé d'exprimer l'« action hypothétique » favorise le déclin de l'emploi du subjonctif en tant que forme modale exprimant cette même valeur.

L'*Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français* représente une synthèse *sui generis* de plusieurs orientations linguistiques, synthèse qui mène à la réalisation d'un ouvrage original portant sur les emplois du mode subjonctif en français, en synchronie et en diachronie. Formé à la tradition solide de la grammaire historique et comparée des langues romanes, le professeur Eugène Tanase, son auteur, poursuit sans faute ses raisonnements, que l'on pourrait considérer comme propres à une grammaire générale et raisonnée, pour s'élever de situations particulières à l'Idée absolue pure, abstraction conceptuelle semblable au temps *in posse* de Gustave Guillaume. Il essaie d'expliquer ensuite toutes les valeurs dérivées de celle-ci, telles qu'elles ressortent des emplois contextuels (en propositions simples, indépendantes, circonstancielles) du subjonctif. Pour ce faire, il adopte une démarche explicative, voir même générative *avant la lettre*. De plus, en tant que romaniste chevronné, il fait des comparaisons ponctuelles entre tel emploi et telle valeur du subjonctif en français et la valeur correspondante en espagnol, portugais, roumain. Ainsi sa thèse de doctorat allait-elle ouvrir de nouveaux chemins à la recherche dans le domaine de la linguistique et la philologie romanes.

### Bibliographie sélective

#### Source documentaire

Tanase, Eugène. 1943. *Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français*. Montpellier : Imprimerie A. & F. Rouvière.

#### Livres et articles

Arjoca-Ieremia, Eugenia. 2009. *Le verbe en français contemporain et ses catégories spécifiques*.

Deuxième édition revue et corrigée. Timi oara: Mirton.

Arnauld, Antoine et Lancelot, Claude. 1660. *Grammaire générale et raisonnée, contenant les fondements de l'art de parler, expliquée d'une manière claire et naturelle*. Paris: Republications Paulet, 1969.

Benveniste, Émile. 1970. « L'appareil formel de l'énonciation », in *Langages*, 5<sup>e</sup> année, N° 17, pp. 12-18.

Brunot, Ferdinand. 1905-1938; *Histoire de la langue française dès origines à 1900*. Tomes I-X. Paris: Armand Colin.

- Idem, 1922. *La Pensée et la Langue*. Paris : Masson et C<sup>ie</sup> Éditeurs.
- Bourciez, Édouard, 1943. *Éléments de Linguistique romane*. Quatrième édition. Paris: Klincksieck.
- Cristea, Teodora. 1974. *Grammaire structurale du français contemporain*. Bucure ti: Editura didactic i pedagogic .
- Idem, 1979. *Grammaire structurale du français contemporain*. 2-ème édition revue et augmentée. Bucure ti : Editura didactic i pedagogic .
- Dubois, Jean *et alii*. 1994. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse.
- Grevisse, Maurice, Goosse, André. 1986. *Le Bon Usage*. Douzième éditio. Paris – Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Guillaume, Gustave. 1929. *Temps et Verbe. Théorie des Aspects, des Modes et des Temps*. Paris: Honoré Champion, 1929.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, René, Rioul. 1997. *Grammaire méthodique du français*. 3<sup>e</sup> édition corrigée. Parif: PUF.
- Tenchea, Maria. 1999. *Le subjonctif dans les phrases indépendantes. Syntaxe et pragmatique*. Timi oara: Editura Hestia.
- Vendryes, Joseph. 1921. *Le Langage. Introduction linguistique à l'histoire*. Paris: La Renaissance du livre.